

COMPTE RENDU

REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE RENFORCEMENT DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE COMMUNALE DANS LE SECTEUR EAH

03 JUIN 2026 A AMBILA, MANAKARA – REGION FITOVINAGNY

LISTE DES PARTICIPANTS :

- Equipes de la DREAH Fitovinagny,
- Equipes de la Commune d'Ambila (Maire, TC et ACEAH),
- Equipes de la Commune de Marofarihy (ACEAH),
- Responsable Programme Inter Aide,
- Directeur de l'ONG TEHYNA,
- C.C.A Ran'Eau.

1. RAPPEL DU CONTEXTE :

À l'issue de la formation sur la maîtrise d'ouvrage communale (MOC) dans le secteur de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (EAH) pour les acteurs de la Région Fitovinagny, un groupe de travail réunissant les représentants des communes, la Direction Régionale de l'EAH (DREAH), les partenaires techniques ainsi que les acteurs locaux a été organisé afin d'approfondir la réflexion sur les conditions de mise en œuvre effective de la MOC dans le District de Manakara.

Les échanges avaient pour objectif d'établir un diagnostic partagé de la situation actuelle, d'identifier les principaux défis rencontrés par les communes et de définir des orientations communes pour renforcer durablement leurs capacités dans l'exercice de leurs responsabilités de maîtres d'ouvrage.

2. SITUATION ACTUELLE DE LA MOC DANS LE DISTRICT DE MANAKARA :

Les discussions ont montré que les communes disposent désormais d'un cadre juridique relativement clair, notamment grâce au Code de l'Eau et aux textes régissant les collectivités territoriales. Toutefois, l'exercice effectif de la maîtrise d'ouvrage demeure encore limité par plusieurs contraintes institutionnelles, techniques et financières.

Parmi les principaux constats figurent notamment :

- L'absence ou le fonctionnement limité des STEAH dans plusieurs communes ;
- Des capacités techniques encore insuffisantes pour assurer le suivi des infrastructures ;
- Une faible planification des investissements EAH ;
- Une mobilisation insuffisante des ressources financières propres des communes ;
- Un accompagnement encore irrégulier des Comités de Points d'Eau ;
- Des difficultés à assurer un suivi permanent des infrastructures situées dans les zones enclavées ;
- Une coordination parfois insuffisante entre les différents partenaires intervenant dans le secteur.

Les participants ont également relevé que plusieurs communes disposent aujourd'hui d'opportunités importantes grâce à la présence de partenaires techniques et financiers, mais que ces interventions gagneraient à être davantage coordonnées autour des priorités communales.

3. ANALYSE SWOT DE LA MOC :

A l'issue de l'analyse de la situation au niveau des deux communes, les forces – faiblesses – opportunités - menaces en lien avec la MOC ont pu être mises en évidence par les membres du GT :

FORCES	FAIBLESSES
– Existence d'un cadre juridique favorable. – Volonté des communes d'assumer leurs responsabilités. – Présence de la DREAH comme structure d'appui. – Existence de partenaires techniques intervenant dans la région. – Expériences réussies de gestion communautaire dans certaines communes.	– STEAH inexistant ou peu opérationnels dans certaines communes. – Faibles capacités techniques des agents communaux. – Ressources financières communales limitées. – Insuffisance des outils de planification et de suivi. – Suivi insuffisant des CPE et des gestionnaires.
OPPORTUNITES	MENACES
– Développement du projet TEHYNA et interventions des partenaires (Inter Aide, Ran'Eau, SAF / FJKM). – Renforcement progressif des capacités communales. – Généralisation des STEAH. – Élaboration des PCDEAH. – Capitalisation des bonnes pratiques régionales.	– Dégradation progressive des infrastructures faute d'entretien. – Dépendance excessive vis-à-vis des financements extérieurs. – Rotation des responsables communaux après les élections. – Multiplication d'interventions non coordonnées. – Faible mobilisation des communautés autour du financement des services.

4. PRINCIPALES QUESTIONS DE REFLEXION :

Les participants ont identifié plusieurs questions devant guider les réflexions futures sur la MOC dans le District de Manakara :

GOUVERNANCE COMMUNALE :

- ⇒ « *Comment rendre les STEAH pleinement opérationnels dans toutes les communes ?* »
- ⇒ « *Comment renforcer le leadership des maires dans la gouvernance du secteur EAH ?* »
- ⇒ « *Comment assurer une meilleure articulation entre les communes, la DREAH et les partenaires ?* »

RENFORCEMENT DES CAPACITES :

- ⇒ « *Quelles compétences doivent être prioritairement développées chez les STEAH ?* »
- ⇒ « *Comment organiser un accompagnement technique continu des communes après les formations ?* »

FINANCEMENT :

- ⇒ « *Comment accroître les ressources communales destinées au secteur EAH ?* »
- ⇒ « *Quels mécanismes peuvent garantir un financement durable de la maintenance des ouvrages ?* »

GESTION DES SERVICES :

- ⇒ « *Comment harmoniser les systèmes de gestion des infrastructures entre les communes ?* »
- ⇒ « *Comment renforcer les capacités des CPE tout en améliorant leur redevabilité ?* »

CAPITALISATION :

- ⇒ « *Comment valoriser les expériences réussies des communes afin d'en faire des modèles reproductibles dans l'ensemble de la région ?* »

5. ELABORATION DU DOCUMENT DE CAPITALISATION :

Le groupe de travail a recommandé l'élaboration d'un document régional de capitalisation sur le renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale dans le secteur EAH.

Ce document aurait pour objectifs de :

- Documenter les expériences des communes du District de Manakara ;
- Identifier les facteurs de réussite et les principales difficultés rencontrées ;
- Valoriser les bonnes pratiques développées par les communes, les STEAH et les CPE ;
- Proposer des recommandations opérationnelles destinées aux collectivités, à la DREAH et aux partenaires ;
- Produire un référentiel régional pouvant servir d'outil d'apprentissage pour les autres communes de la Région Fitovinany.

Les participants ont recommandé que cette capitalisation repose sur des visites de terrain, des entretiens avec les principaux acteurs ainsi que sur l'analyse des expériences conduites dans les différentes communes.

6. PLAN D'ACTION PROPOSE :

Un mini plan d'action a été proposé par les membres du GT pour mettre en œuvre les activités visant à renforcer la MOC auprès des Communes du District de Manakara :

ACTIVITÉS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE
Réaliser un diagnostic régional de la MOC	DREAH – Communes – Partenaires (Inter Aide et TEHYNA)	Court terme
Évaluer le fonctionnement des STEAH dans chaque commune	DREAH – Communes	Court terme
Élaborer un plan régional de renforcement des capacités des STEAH	DREAH – Ran'Eau	Moyen terme
Réaliser des visites de terrain dans les communes pilotes	DREAH – Communes – Partenaires	Moyen terme
Collecter les bonnes pratiques en matière de maîtrise d'ouvrage communale	DREAH – Partenaires	Moyen terme
Rédiger le document de capitalisation régional	Ran'Eau avec l'appui de la DREAH et des communes	Moyen terme
Organiser un atelier régional de restitution et de validation	DREAH – Communes – Partenaires	Long terme
Diffuser le document auprès des communes et partenaires du secteur EAH	DREAH – Ran'Eau	Long terme

7. PROCHAINES ETAPES :

Les membres du groupe de travail se réunira au cours du Q7 pour discuter sur la mise en œuvre et le suivi du plan d'action. Ran'Eau assurera l'organisation de la réunion. Entre temps, les équipes de la DREAH, de TEHYNA et d'Inter Aide pourront déjà collecter les informations auprès des Communes pour alimenter les prochaines discussions.